



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E90218

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/04/2011

Forme juridique : SNC

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 531.795.508

Siret : 531 795 508 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 55.423D

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA C75228N1254000/002 78809/56

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA C75228N1254000/002 78809/56

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2022

Raison sociale : GRESSIER SEBASTIEN

10 RUE D'AUDINCTHUN
62560 DENNEBROEUCQ

Téléphone : 03 21 12 73 68

Portable : 06 81 40 43 40

Site Internet :

E-mail : sebastien-gressier@orange.fr

Responsabilité légale :

GRESSIER SEBASTIEN CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	17/11/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/12/2022
o Fenêtres de toit	17/11/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/11/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	17/11/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	17/11/2021
o Isolation des combles perdus	17/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.